

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) – BLEU EDUCATION

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE ET OPPOSABILITÉ

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent de manière exclusive l'ensemble des prestations de formation professionnelle proposées par la société **Bleu Education** (ci-après « l'Organisme »). Elles s'appliquent à toutes les ventes de prestations de services conclues par l'Organisme, que ce soit auprès de Clients professionnels (entreprises), d'organismes financeurs (OPCO, Caisse des Dépôts et Consignations) ou de Clients particuliers (ci-après « le Client » ou « le Stagiaire »).

Le fait de passer commande ou de valider un dossier de formation via la plateforme MonCompteFormation (CPF) implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire opposée par le Client sera, à défaut d'acceptation expresse et écrite de l'Organisme, inopposable à ce dernier, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

ARTICLE 2 – MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FORMATION DU CONTRAT

2.1. Inscription via le Compte Personnel de Formation (CPF)

Pour les prestations financées par les droits CPF, le contrat est réputé formé dès la validation du dossier par le Stagiaire sur le portail moncompteformation.gouv.fr et son acceptation subséquente par Bleu Education. Ce processus vaut signature électronique d'un contrat de formation. Le Client s'engage à respecter les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de la plateforme édictées par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

2.2. Inscription directe (Entreprises et Particuliers hors CPF)

Toute demande de formation fait l'objet d'une proposition commerciale ou d'un devis. Le contrat est définitivement formé dès réception par Bleu Education du devis signé ou du paiement. Une inscription peut être soumise à la vérification des prérequis spécifiques à la formation.

ARTICLE 3 – CONDITIONS FINANCIÈRES ET PAIEMENT

3.1. Tarifs

Les tarifs des formations sont indiqués en Euros et nets de TVA, Bleu Education étant exonéré de TVA au titre de son activité de formation professionnelle (article 261-4-4° du Code général des impôts). Les prix comprennent les frais pédagogiques, l'accès aux plateformes et les supports numériques. Ils ne comprennent pas les frais de déplacement, d'hébergement ou de restauration, sauf mention contraire expresse.

3.2. Modalités de règlement

Via CPF : Le règlement est effectué directement par la CDC à Bleu Education. Le Client s'acquitte de son éventuel « Reste à Charge » directement sur la plateforme lors de l'inscription.

Via OPCO : En cas de subrogation de paiement, le Client doit impérativement fournir l'accord de prise en charge avant le début de la formation. À défaut, Bleu Education ne débutera pas la formation.

Clients Directs : Le paiement s'effectue à réception de lien de paiement. Le parcours commencera dès lors que le paiement est réceptionné.

ARTICLE 4 – ANNULATION, REPORT ET DROIT DE RÉTRACTATION

4.1. CADRE SPÉCIFIQUE AU CPF (MonCompteFormation)

Les modalités d'annulation pour les formations financées via le CPF sont strictement régies par les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Délai de réflexion (Rétractation) : Le Stagiaire dispose de **11 jours ouvrés** à compter de la validation de son dossier pour se rétracter sans frais. Aucune formation ne peut débuter avant l'expiration de ce délai.

Annulation tardive : Si l'annulation intervient moins de **7 jours ouvrés** avant le début de la formation (hors cas de force majeure), les CGV du CPF s'appliquent.

Abandon : Tout abandon en cours de formation entraîne la facturation des heures effectuées de la prestation. Les heures non suivies restent dues à l'Organisme si le paiement est déjà effectué.

4.2. CADRE HORS CPF (Entreprises et Direct)

Pour les contrats signés hors plateforme CPF, les règles suivantes s'appliquent :

Droit de rétractation (Particuliers) : Le client particulier dispose d'un délai de **14 jours calendaires** (Loi Hamon) pour se rétracter par écrit, sauf si la formation débute avant ce délai à sa demande.

Indemnités de dédit (Annulation Client) : Toute annulation par le Client (Entreprise ou Particulier hors délai) donne lieu au versement d'indemnités forfaitaires :

- **Plus de 15 jours avant le début :** 30% du prix total est dû.
- **Entre 15 et 7 jours avant le début :** 50% du prix total est dû.
- **Moins de 7 jours avant le début ou abandon :** 100% du prix total est dû.

Prise en charge OPCO : En cas d'annulation ou d'abandon, les sommes dues au titre de dédit ne peuvent être facturées à l'OPCO.

4.3. ANNULATION DU FAIT DE BLEU EDUCATION

Bleu Education se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas de force majeure ou d'effectif insuffisant (si précisé dans le programme). Le Client sera alors intégralement remboursé des sommes versées, sans pouvoir prétendre à des dommages et intérêts supplémentaires. En cas de report, le Client peut choisir d'accepter la nouvelle date ou d'être remboursé.

ARTICLE 5 – EXÉCUTION DES PRESTATIONS ET ASSIDUITÉ

5.1. Obligation de moyens

Bleu Education s'engage à fournir les moyens humains et techniques nécessaires à l'exécution de la formation. L'Organisme est tenu à une obligation de moyens et non de résultat, le succès aux certifications ou examens dépendant exclusivement de l'implication et des capacités du Stagiaire.

5.2. Justification de l'assiduité

L'assiduité est une condition impérative pour le maintien des financements. Le Stagiaire s'engage à émarger les feuilles de présence et à valider ses temps de connexion pour le distanciel. En cas d'absence non justifiée par un certificat médical ou un cas de force majeure en dehors du délai d'annulation, Bleu Education est tenu d'émarger la séance planifiée.

ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

L'ensemble des contenus, supports pédagogiques, vidéos, logiciels et méthodes de formation diffusés par Bleu Education sont protégés par les lois nationales et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Le Client et le Stagiaire s'interdisent de copier, reproduire, modifier, diffuser ou exploiter commercialement lesdits supports sans l'autorisation écrite préalable de Bleu Education. Le droit d'usage accordé au Stagiaire est strictement personnel et limité à la durée de la formation. Toute violation de cette clause pourra donner lieu à des poursuites judiciaires immédiates.

ARTICLE 7 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre de ses missions, Bleu Education collecte et traite des données à caractère personnel.

Finalités : Gestion des inscriptions, suivi pédagogique, certification, prospection commerciale.

Conservation :

- **Dossiers Candidats non retenus :** 2 ans après le dernier contact.
- **Données Prospects :** 3 ans à compter du dernier échange.
- **Dossiers Clients/Stagiaires :** 10 ans (archivage intermédiaire pour obligations fiscales et contrôles de la CDC/DREETS).

Droits : Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données, qu'il peut exercer auprès du délégué à la protection des données (DPO) de Bleu Education.

ARTICLE 8 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DISCIPLINE

Le Stagiaire est tenu de respecter le règlement intérieur (charte) de Bleu Education. Tout comportement jugé déplacé, harcelant ou entravant le bon déroulement de la formation pourra entraîner l'exclusion définitive du Stagiaire sans remboursement ni indemnité.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

La responsabilité de Bleu Education ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée. Dans tous les cas, le montant de l'indemnisation est plafonné au montant effectivement payé par le Client pour la prestation

concernée. Bleu Education ne saurait être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure (catastrophe naturelle, grève totale des transports, pandémie, etc.) telle que définie par l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 10 – MÉDIATION ET LITIGES

10.1. Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par écrit à Bleu Education dans un délai de 10 jours après la fin de la formation.

10.2. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout Client particulier a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

10.3. Loi applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige avec un Client professionnel et à défaut de règlement amiable, la compétence exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce du siège social de Bleu Education.

Fait à Paris, le 05 Février 2026 Signature du représentant légal de Bleu Education

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line extending to the right.